

1. Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

Identification du produit : Plaques collantes pour destructeurs électriques d'insectes volants:
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées : Atrapafly; Cobra; Delta; Eclipse, Eclipse Ultra; Fli; Liberator; Illume; ILT30; Optica; Orbit; Portatrap; Spectra; Spectra Compact and Viper.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de donnée
Brandenburg UK Limited
29 Navigation Drive, Hurst Business Park,
Brierley Hill, West Midlands, DY5 1UT-Uni
Royaume-Uni
Numéro d'urgence : +44 1384 472900
Assistance technique +44 1384 472900

2. Identification des dangers

Classification :

Classification (1999/45/CE)
Ce produit n'est pas classé comme étant inflammable, nocif ou dangereux pour l'environnement.
Classification CLP(1272/2008/CE)
Ce produit n'est pas classé comme étant inflammable, nocif ou dangereux pour l'environnement.

Éléments d'étiquette :

Pictogramme : Néant
Mot de mise en garde : -
Contenant les substances : Copolymère styrène-isoprène. Naphte (pétrole), légèrement vapocraqué, débenzénisé, polymères hydrogénés, Huile minérale blanche (pétrole)
Code(s) de mention des dangers : Néant
Code(s) de mention des dangers supplémentaire(s) : EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH208 Contient du sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle). Peut déclencher une réaction allergique.
Conseils de prudence : Néant
Autres dangers : Ce produit n'est pas considéré comme contenant des substances qui répondent aux critères pour classification en tant que substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) ou très persistantes et très bioaccumulables (vPvB).

Identification des dangers (suite)

En cas de contact avec les yeux :	Dans sa forme commercialisée : corps étranger irritant. Dans sa forme utilisée : risque thermique sévère.
En cas de contact avec la peau :	Dans sa forme commercialisée : aucun danger. Dans sa forme utilisée : risque thermique sévère.
En cas d'inhalation :	Les vapeurs et/ou aérosols susceptibles de se former à température élevée peuvent s'avérer irritants pour les yeux et les voies respiratoires.
En cas d'ingestion :	Toxicité orale aiguë.
Propriétés physiques et chimiques :	Aucun risque particulier anticipé.
Effets sur l'environnement :	Aucun effet indésirable anticipé.

3. Composition / Informations sur les ingrédients

Composition chimique : Mélange. Adhésif fusible

Composants	N° CAS N° CE N° Enr.	Conc. %
Copolymère styrène-isoprène	25038-32-8 607-504-5	5-10
Naphte (pétrole) légèrement vapocraqué, débenzénisé, polymères hydrogénés	68132-00-3 614-305-7	40-50
Huile minérale blanche (pétrole) :	8042-47-5 232-455-8	40-50
Stabilisants :	-	< 1
Antioxydants :	-	< 0,5
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	41556-26-7 255-437-1 01-2119491304- 40-xxxx	< 0,25

Composition / Informations sur les ingrédients (suite)

Composants	Symbole et Phrases de risque*	Classe de risque et Code de catégorie*	Code(s) de mention de risque
Copolymère styrène-isoprène	-	-	-
Naphte (pétrole) légèrement vapocraqué, débenzénisé, polymères hydrogénés	-	-	-
Huile minérale blanche (pétrole)	-	-	-
Stabilisants	-	-	-
Antioxydants	-	-	-
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	N; R50/53 Xi; R43	Sens. cutanée 1 Toxicité aiguë pour la vie aquatique 1 Toxicité chronique pour la vie aquatique 1	H317 H400 H410

* Le texte complet des phrases de risque et des codes de mentions de danger est précisé au paragraphe 16.

La classification est basée sur les données indiquées par le fournisseur de produits chimiques et par www.ecb.europa.eu (Bases de données) Les ingrédients qui ne figurent pas sur la liste sont classés comme étant non dangereux ou à une concentration inférieure aux niveaux qui doivent être déclarés.

Explications des symboles :

T= Toxique; T+= Très toxique; C= Corrosif; Xn= Nocif; Xi= Irritant; O= Oxydant; E= Explosif; F= Hautement inflammable; F+= Extrêmement inflammable; N= Dangereux pour l'environnement

4. Premiers secours
Description des premiers secours Informations générales :

Ne jamais administrer de liquide ni provoquer de vomissement si la victime est inconsciente. Garder la personne au chaud et au calme. Dans tous les cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'inhalation :	Respirer de l'air frais. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
En cas de contact avec la peau :	Chaud : arroser d'eau froide. Traiter comme une brûlure par résine ou cire. Ne jamais tenter de retirer l'adhésif une fois celui-ci solidifié. Consulter immédiatement un médecin. Dans sa forme commercialisée : non dangereux.
En cas de contact avec les yeux :	Chaud : arroser d'eau froide. Traiter comme une brûlure par résine ou cire. Ne jamais tenter de retirer l'adhésif une fois celui-ci solidifié. Consulter immédiatement un médecin. Dans sa forme commercialisée : éliminer comme un corps étranger.
En cas d'ingestion :	Néant.

Premiers secours (suite)
Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

En cas d'inhalation :	Les vapeurs et/ou aérosols susceptibles de se former à température élevée peuvent s'avérer irritants pour les yeux et les voies respiratoires.
En cas de contact	Dans sa forme commercialisée : aucun danger. Dans sa forme utilisée : risque thermique sévère.
En cas de contact	Dans sa forme commercialisée : corps étranger irritant. Dans sa forme utilisée : risque thermique sévère.
En cas d'ingestion :	Faible toxicité.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et des traitements particuliers nécessaires : -

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent extincteur :	Pulvérisation, brouillard ou nébulisation d'eau, mousse, poudre, dioxyde de carbone
Moyens d'extinction à déconseiller :	Jet d'eau.
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :	Combustible à hautes températures. Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures inconnus.
Équipement de protection spécifique :	Un appareil respiratoire adéquat peut être nécessaire.
Autres informations :	En cas d'incendie, refroidir les récipients menacés avec de l'eau Point d'éclair > 200 °C
Procédure spéciale de lutte contre	Aucune procédure spécifique n'est nécessaire.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate.. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures de protection de l'environnement :

Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Réutiliser le produit, si possible. Recueillir mécaniquement les déchets.

Le placer dans un conteneur permettant une élimination conforme aux réglementations locales.

Référence à d'autres rubriques :

Voir paragraphe 7 pour la manutention et le stockage.

Pour la protection individuelle, voir le paragraphe 8.

Pour éliminer les déversements, voir le paragraphe 13.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques. Précautions : ce produit ne doit être chauffé qu'aux températures recommandées. Les dangers induits par les produits de pyrolyse ne sont pas connus.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver dans un endroit frais et sec..

Utilisation(s) finale(s) partic -

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Paramètres de contrôle :

Contrôles techniques appropriés : Un système de ventilation local convient aux faibles volumes.

Valeurs limites suédoises ou valeurs limites conformément à la commission européenne :

Substance	N° CAS	Valeur limite de niveau	Valeur plafond de plafond	Valeur sur courte période
Brouillard d'huile, y comp. vapeurs d'huile	-	1 mg/m ³	-	3 mg/m ³
Poussière, inorganique - poussière inhalable	-	10 mg/m ³	-	-
Poussière, inorganique - poussière respirable	-	5 mg/m ³	-	-

DNEL (Dose dérivée sans effet) :

Exposition	Type	Voie d'acheminement	Valeur
À long terme	Effets systématiques sur les travailleurs	Inhalation	2,35 mg/m ³
À court terme	Effets systématiques sur les travailleurs	Inhalation	2,35 mg/m ³
À long terme	Effets systématiques sur les travailleurs	Dermiques	2,5 mg/kg mg/kg/jour
À court terme	Effets systématiques sur les travailleurs	Dermiques	2,5 mg/kg mg/kg/jour
À long terme	Effets systématiques sur les consommateurs	Inhalation	0,58 mg/m ³
À court terme	Effets systématiques sur les consommateurs	Inhalation	0,58 mg/m ³
À long terme	Effets systématiques sur les consommateurs	Dermiques	1,25 mg/kg mg/kg/jour
À court terme	Effets systématiques sur les consommateurs	Dermiques	1,25 mg/kg mg/kg/jour
À long terme	Effets systématiques sur les consommateurs	Voie orale	1,25 mg/kg mg/kg/jour
À court terme	Effets systématiques sur les consommateurs	Voie orale	1,25 mg/kg mg/kg/jour

Contrôle de l'exposition / Protection individuelle (suite)
PNEC (Concentration sans effet prévu) :

Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) (41556 -26-7)	0,0022 mg/l	Eau douce
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) (41556 -26-7)	0,0022 mg/l	Eau de mer
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) (41556 -26-7)	0 009 mg/l	Eau Water (dispersion temporaire)
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) (41556 -26-7)	1 mg/l	STP (Station d'épuration des eaux)
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) (41556 -26-7)	1,05 mg/kg	Sédiments (eau douce)
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) (41556 -26-7)	0,11 mg/kg	Sédiments (eau de mer)
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) (41556 -26-7)	0,21 mg/kg	Sol

Contrôles de l'exposition :

Mesures de sécurité et d'hygiène générales :	Se laver les mains avant les pauses et après le travail Éviter le contact avec la peau et les yeux. Il faut observer les mesures de précaution concernant la manipulation des produits chimiques.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :	Pour sélectionner l'équipement de protection individuelle, il faut toujours consulter une personne compétente/le fournisseur.
Protection respiratoire :	Aucune, si la ventilation est correctement maintenue.
Protection des mains :	Il convient de porter des gants en caoutchouc ou thermorésistants.
Protection oculaire :	Non nécessaire si le produit est utilisé tel que prévu.
Protection corporelle :	Non nécessaire si le produit est utilisé tel que prévu.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base :

État physique :	Solide.	Odeur :	Négligeable.
Couleur :	Incolore.	Seuil olfactif :	Non établi.

pH :	Ne s'applique pas.
Point de fusion/point de congélation (°C) :	Non établi.
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (°C) :	> 200
Point d'éclair (°C) :	> 200
Taux d'évaporation (°C) :	Ne s'applique pas.
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non établie.
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou	Non établi.
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou	Non établies.
Pression de vapeur (20°C) :	Ne s'applique pas.
Densité de vapeur :	Ne s'applique pas.
Hydrosolubilité :	Insoluble.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) « :	Non établi.
Température d'auto-inflammation :	Non établie.
Température de décomposition :	Non établie.
Densité :	Non établie.
Viscosité :	800 à 1.400 mPa s
Propriétés explosives :	Néant.
Propriétés comburantes :	Néant..
Autres informations :	Aucune information spécifique.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité :	Stable dans le cadre de conditions de stockage et de manipulation conformes aux recommandations.
Stabilité chimique :	Stable.
Possibilité de réactions dangereuses :	-
Conditions à éviter :	Néant dans le cadre de conditions de stockage et de manipulation conformes aux recommandations.
Matériaux incompatibles :	Néant dans le cadre de conditions de stockage et de manipulation conformes aux recommandations.
Produits dangereux de décomposition :	Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques : Voir paragraphe 4. (Principaux symptômes et effets, aigus et différés)

Données relatives à la toxicologie : Les informations relatives à ce produit ne s'appliquent pas.

Données relatives à la toxicologie pour les composants contenus :

Composant	Toxicité par ingestion LD50 Orale/rat
Huile minérale blanche (pétrole)	> 5,000 mg/kg Poids du corps
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) (41556 -26 -7)	2369- à 3920 mg/kg Poids du corps

Voies d'exposition : Yeux et peau.

Potentiel allergène : Le produit n'est pas classé comme étant allergène par inhalation ou contact avec la peau. Mais il contient moins de 0,25 % de sébaçate de 0,25% bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle). Qui peut déclencher une réaction allergique.

Cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction : Ce produit n'est pas classé comme étant cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction.

Autres informations : Néant..

12. Informations écologiques

**Ce produit n'est pas classé comme étant dangereux pour l'environnement.
Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.**

Toxicité : Les informations relatives à cette préparation ne s'appliquent pas.

Informations écologiques (suite)

Données relatives à la toxicologie pour les composants contenus :

Composants (N° CAS)	Type	Valeur	Étude de toxicité aiguë	Durée d'exp.	Espèce
Huile minérale blanche (pétrole)	LC50	> 10,000 mg/l	Poisson	96 h	<i>Lepomis macrochirus</i>
Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle).et sébaçate de méthyle 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle).(41556-26-7)	LC50	0,97 mg/l	Poisson	96 h	<i>Lepomis macrochirus</i>
	EC50	20 mg/l	Daphnie	24 h	<i>Daphnia magna</i>

Persistance et dégradabilité : 24 % dégradé en 28 jours OECD 301B - Huile minérale blanche (pétrole)

Potentiel bioaccumulable : -

Mobilité dans le sol : -

Résultats d'évaluation PBT et vPvB : Ce produit n'est pas considéré comme contenant des substances qui répondent aux critères pour classification en tant que substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) ou très persistantes et très bioaccumulables (vPvB).

Autres effets indésirables : Non connus

13. Considérations relatives à la décharge

Méthodes de traitement des déchets : Ce produit ou les résidus de ce produit ne sont pas classés comme déchets dangereux. L'éliminer conformément aux réglementations locales

Code CED : Dépend de votre secteur d'activité et de votre usage.

Élimination des emballages : Il est possible de laisser les emballages bien nettoyés en vue du recyclage.

14. Informations sur le transport

Ce produit n'est pas répertorié comme étant un produit dangereux selon les codes ADR/RID, IMDG, DGR.

Numéro NU :	-
Nom d'expédition correct NU :	-
Classe(s) de risques pour le transport :	-
Groupe d'emballage :	-

Risques environnementaux : Polluant marin : Néant

Précautions spéciales pour l'utilisation : -

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la MARPOL 73/78 et du Code IBC : -

15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et de protection de l'environnement :

Classification conforme à CLP(1272/2008/CE)

Évaluation de la sécurité chimique :

Néant..

16. Autres informations

Le texte complet des phrases de risque et des codes de mentions de danger est précisé au paragraphe 3 :

R43 Peut provoquer une sensibilisation en cas de contact avec la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

H317 Peut provoquer une réaction allergique en cas de contact avec la peau.

H400 : Très toxique pour la vie aquatique..

H410 : Très toxique pour la vie aquatique avec des effets néfastes à long terme.

Sources :

Fiche de données de sécurité fournie par le fabricant. Règlement-CLP, www.kemi.se, www.ecb.europa.eu (Bases de données)

Autres informations (suite)

Explications des abréviations :

ADR : Transport international de marchandises dangereuses par la route.
BCF : Facteur de bio-concentration
CAS-nr: Chemical Abstract Service - Service de renseignements américain sur les produits chimiques
EC50 : Concentration avec effets
CAS-nr : Numéro de substance i Liste Einecs, Elincs ou ex-polymères.
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.
LC50 : Concentration létale
LD50 : Dose létale
IC50 : Concentration inhibitrice médiane
NOEC : No Observed Effect Concentration - Dose sans effet observable
PBT-substance : Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques.
Substance vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables